

RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE BREVET PROFESSIONNEL

OBJECTIFS

Action financée par la Région Centre – Val de Loire

Le brevet professionnel Responsable d'Exploitation Agricole forme des Exploitants Agricoles, des conjoints d'exploitants, des associés ou régisseurs salariés d'exploitation dans le domaine de l'élevage, des grandes cultures et du maraîchage biologique.

Pour un projet d'installation, il faut se rapprocher de la Chambre d'Agriculture de son département (Point Info Installation PII) pour valider son Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et ainsi obtenir la Capacité Professionnelle.

Le site de l'EPLEFPA de Tours-Fondettes Agrocampus avec son exploitation agricole est le support de la formation.

ARCHITECTURE PAR MODULES DU BP RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE

UNITES CAPITALISABLES	MATIERES PRINCIPALES	HORAIRE
DOMAINE COMMUN		
UC G1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information	Communication Mathématiques Informatique	139h
UC G2 : Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture	Biologie Durabilité	104h
DOMAINE PROFESSIONNEL		
UC P1 : Elaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement	Fonctionnement de l'Exploitation Agricole Diagnostic durabilité de l'EA	62h
UC P2 : Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur	Composants du territoire Analyse du projet de développement	33h
UC P3 : Gérer le travail dans l'exploitation agricole	Emploi dans l'Exploitation Agricole Organisation du travail dans l'EA	47h
UC P4 : Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole	Suivi administratif et gestion Aspect juridique et fiscal	204h
UC P5 : Commercialiser les produits de l'exploitation agricole	L'exploitation agricole et son marché Politique commerciale de l'EA	48h
UC P6 : Elaborer un projet professionnel (installation ou salariat)	Projet d'installation / Faisabilité du projet ou Projet de salariat / utilisation des Techniques de Recherche d'Emploi	80h
UC T1 : Conduire un atelier lait	Analyse de l'activité Mise en œuvre Réaction à une situation professionnelle	161h
UC T2 : Conduire un atelier grandes cultures ou Conduire un atelier maraîchage biologique	Analyse de l'activité Mise en œuvre Réaction à une situation professionnelle	182h
UCARE 1 : Conservation des sols	Connaître les techniques des techniques culturales simplifiées et leurs applications sur l'exploitation	70h
UCARE 2 : Autonomie en maraîchage biologique	Principaux postes de consommation de l'Exploitation de maraîchage biologique Rechercher l'autonomie sur les postes principaux de consommation Réagir à une situation	70h

POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux Demandeurs d'Emplois inscrits à Pôle Emploi ayant une fiche de prescription validée par leurs référents, aux salariés d'entreprise et autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle, étant titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP/BEP) au minimum et justifiant d'un an d'expérience professionnelle à temps plein au minimum dans n'importe quel domaine (sur production de justificatifs). Les candidats n'ayant pas de diplôme doivent justifier de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein au minimum (sur production de justificatifs).

Des tests de positionnement auront lieu en juin (entretien de motivation et présentation du projet professionnel par écrit)

EXAMEN

Le diplôme de niveau IV est délivré par le Ministère de l'Agriculture après obtention de la totalité des Unités Capitalisables et des UCARE, validés lors d'un jury permanent composé de formateurs techniques et de professionnels du paysage.

En cas d'échec à une des Unités Capitalisables ou UCARE, possibilité de la repasser pendant une durée de 5 ans. Passé ce délai, le bénéfice des unités acquises est alors annulé.

UC et UCARE		DISCIPLINES	Epreuve de Formation	Epreuve de Rattrapage
Enseignement général	G1	Communication – Mathématiques - Informatique	oui	oui
	G2	Biologie - Durabilité	oui	oui
Enseignement professionnel	P1	Fonctionnement de l'EA – diagnostic durabilité	oui	oui
	P2	Composants du territoire – analyse du projet	oui	oui
	P3	Emploi dans l'EA – organisation du travail	oui	oui
	P4	Suivi administratif – gestion – aspect juridique	oui	oui
	P5	L'EA et son marché – politique commerciale	oui	oui
	P6	Projet d'installation ou de salariat	oui	oui
	T1	Conduire un atelier lait	oui	oui
	T2	Conduire un atelier grandes cultures ou maraîchage biologique	oui	oui
	Ucare 1	Conservation des sols	oui	oui
	Ucare 2	Autonomie en maraîchage biologique	oui	oui

STAGES

Partie intégrante de la formation, les stages en milieu professionnel d'une durée de 7 semaines sont obligatoires.

DÉBOUCHES ET POURSUITE D'ÉTUDES

Insertion professionnelle :

- Création de sa propre activité en Elevage, grandes cultures, maraîchage biologique
- Ouvrier agricole dans l'un de ces domaines

RÉSULTATS DE L'ÉTABLISSEMENT

2013 : 100 %
2014 : 100 %
2015 : 100 %



CFPPA de Tours-Fondettes
La Plaine - 37230 FONDETTES

Tél. : 02.47.42.02.47. e-mail : cfppa.tours@educagri.fr

site : www.tours-fondettes.educagri.fr - Facebook : Tours-Fondettes agrocampus